



AVIS DE PUBLICITE

HOTEL DE VILLE VILLEPARISIS

M. Frédéric BOUCHE - Maire
32 rue de Ruzé - CS 50105
77273 VILLEPARISIS

[**W** Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet **La présente consultation concerne :**
Le Groupement de commande VILLE et CCAS pour la fourniture de produits d'entretien ménagers et d'hygiène.
Le Coordonnateur de ce groupement de commande est La Mairie de Villeparisis.

Référence 2021/04

Type de marché Fournitures

Mode Procédure adaptée

Code NUTS FR102

Durée 12 mois

DESCRIPTION Cette consultation s'effectue dans le cadre d'un groupement de commandes conformément aux dispositions des articles L2113-6 et L2113-7 du Code de la Commande Publique.
Il s'agit d'un accord-cadre, avec minimum et maximum, passé en application des articles L.2125.1-1° et R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.216214 du Code de la Commande Publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.
Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique.
Aucune variante n'est autorisée.

Code CPV principal **39830000** - Produits de nettoyage

Code CPV complémentaire **42716110** - Matériel de lavage

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

Forme Prestation divisée en lots : Oui
Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots
Les variantes sont refusées

Quantité ou étendue L'accord-cadre est conclu pour une durée d'une année à compter de l'émission du premier bon de commande.

Lots	Libellé	CPV
N° 1	matériels et fournitures Description : matériels et fournitures Informations complémentaires : Voir le détail complet de ce lot dans le cahier des charges.	42716110
N° 2	produits d'entretien et d'essuyage Description : produits d'entretien et d'essuyage Informations complémentaires : Voir le détail complet de ce lot dans le cahier des charges.	39830000

Conditions relatives au contrat

Cautionnement Aucune clause de garantie financière prévue

Financement Prestations réglées par des prix unitaires.
Le délai global de paiement des prestations est de 30 jours. En cas de retard de paiement, le titulaire a droit au versement d'intérêts moratoires, ainsi qu'à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euro(s). Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage.
Modalités de financement des prestations :
Budgets VILLE et CCAS de l'exercice concerné.

Forme juridique Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre.
Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Autres conditions Conditions particulières d'exécution : Non

Conditions de participation

Marché réservé : Non

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements [Correspondre avec l'Acheteur](#)

Documents

- [Dossier de Consultation des Entreprises](#)

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès

aux documents : 28/06/21 à 12h00

Documents payants : Non

Offres

Remise des offres le **29/06/21 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **90 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

Dépôt

- [Déposer un Pli dématérialisé](#)

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur.

Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation.

Les modalités de remise des échantillons sont définies dans le règlement de la consultation.

Négociations :

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec le ou les candidats les plus intéressants dans le respect du principe d'égalité de traitement. Il se réserve toutefois la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation. Le pouvoir adjudicateur attribuera le marché au candidat dont l'offre est économiquement la plus avantageuse, après remise de l'offre négociée le cas échéant.

Marché périodique : Non

Fonds : Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Melun

43, rue du Général de Gaulle

BP 8630 77008 Melun Cedex

Tél : 01 60 56 66 30 - Fax : 01 60 56 66 10

greffe.ta-melun@juradm.fr

Envoi le 07/06/21 à la publication

Publication aux supports de presse suivants : Le Parisien - Ed. du 77